

SOUS-LOCATION DEROGATOIRE

AVENANT SUR PROLONGATION DE LA DUREE ET EXTENSION DE LA SOUS-LOCATION

les soussignés

Quest for change, dont le siège social est situé 11 rue de l'Académie, 67 000 Strasbourg, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 478 443 898, représenté par son dirigeant Monsieur Pascal Neuville, dûment habilité à l'effet des présentes.
ci-après dénommé(e) le « Locataire»,

d'une part,
Et

Université de Reims Champagne Ardenne, dont le siège social est situé 2 avenue Robert Schuman, 51 724 Reims, enregistré au répertoire Sirene sous le numéro 195 112 966 00799, représentée par son président Monsieur Christophe Clément, dûment habilité à l'effet des présentes.
ci-après dénommé(e) le « Sous-locataire»,

d'autre part,

ci-après dénommées collectivement les « Parties » ou individuellement une « Partie » s'entendent pour prolonger la sous-location pour une durée ferme de **20 (vingt) mois** courant du **22 octobre 2024 au 22 juin 2026**, pour une privatisation totale de la mezzanine (bureau actuel + salle de réunion attenante) pour les conditions tarifaires suivantes :

- Loyer mensuel HT du bureau actuel de 1466 euros (mille quatre cent soixante six euros)
- Loyer mensuel HT de la salle de réunion de 488 euros (quatre cent quatre vingt huit euros)
- Remise exceptionnelle mensuelle HT de 200 euros (deux cents euros)
- Charges de 6% soit 117, 24 euros HT mensuel (cent dix sept euros et vingt quatre cents)

Soit **un forfait mensuel HT de 1 871.24 euros** (mille huit cent soixante et onze euros et vingt quatre cents)

à Reims, le 28/08/2024

Signataire

QUEST FOR CHANGE

Signataire

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE